



18.06.2014 - 11:12 Uhr

Le CIPI prévient : Les orages d'été à l'origine d'incendies

Berne (ots) -

En Suisse, un incendie sur trois est dû à la foudre. Ainsi, il n'est pas rare de voir ces impacts provoquer d'importants dégâts. Les installations de protection contre la foudre offrent la meilleure protection. Mais il est également possible de protéger les maisons et les immeubles non équipés de dispositifs spécifiques. Les conseils de sécurité dispensés par le centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) spécifient les précautions à prendre en cas d'orage.

La foudre peut frapper de manière directe ou indirecte. Ce sont les impacts directs qui causent en règle générale les plus gros dégâts. Dans le pire des cas, ils peuvent embraser tout un bâtiment sous l'effet d'une explosion. Toutefois, la plupart des impacts de foudre sont indirects. Ils endommagent surtout les appareils électriques tels que les téléviseurs, les ordinateurs ou les commandes de chauffage.

Les installations de protection contre la foudre offrent la meilleure protection. Ces dispositifs dévient les impacts et ils font en sorte que la foudre ne présente pratiquement aucun danger pour le bâtiment. Même si la mise en place de telles installations n'est imposée que pour certains bâtiments à risque, le CIPI recommande de les généraliser. Dans les bâtiments ne disposant pas d'installations de protection contre la foudre, il convient pendant un orage de débrancher toutes les prises électriques ou d'équiper les appareils sensibles d'un système de protection contre les surtensions. Ces systèmes de protection peuvent être installés sans grands investissements par un spécialiste.

Le CIPI donne les recommandations de sécurité suivantes pour les maisons non équipées d'une installation de protection contre la foudre

- Il est préférable d'installer des systèmes de protection contre les surtensions sur les appareils électriques sensibles tels que les téléviseurs et les ordinateurs. Les prises de ces appareils doivent sinon être débranchées par temps d'orage.
- Le contact avec l'eau est dangereux. Il faut donc éviter de prendre un bain ou une douche.
- Il en est de même pour le contact avec les conduites d'eau et de gaz, les installations électriques ou les câbles d'antennes.
- Pendant un orage, c'est au milieu de la pièce que l'on est le plus en sécurité. On peut aussi trouver refuge dans les voitures, les trains et les camping-cars.

Contact presse :

Rolf Meier
Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI)
Téléphone 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100757774> abgerufen werden.